



Quel statut pour creer mon emploi de traductrice/enseignante

Par **estelle Atlan**, le **13/11/2018 à 19:31**

Bonjour

Après un retour de l'étranger et un statut social complètement bancal et précaire, j'envisage de créer mon emploi dans les activités que j'exerce actuellement à titre souvent bénévole. Je me demande quel serait le meilleur statut pour mon activité :

- Traduction et interprétariat pour une langue asiatique rare. Le marché est tout petit mais j'ai quelques organisations intéressées (celles avec lesquelles je travaille déjà) pour environ 15-20h régulières par mois
- Enseignement de cette même langue, en cours individuels privés, à domicile ou à distance, ou petites classes lors de petits stages intensifs, par ex, une fois par mois ou tous les 2 mois. Cela ferait, pour démarrer, une activité d'environ 20-30h régulières par mois (+ préparation des cours, rajouter 15% soit 3-4 h par mois)
- À l'occasion (1 à 3 fois par an, si tout va bien), des missions spéciales : traductions d'ouvrage conséquents, accompagnement de voyages organisés, missions de médiation culturelle sur des projets. Ce genre de mission devrait m'occuper à temps plein, pendant plusieurs semaines ou mois d'affilées, mais de manière très épisodique et discontinue.

En bref, mon activité m'occuperait globalement plutôt à temps partiel, avec parfois des périodes à temps plein.

Pourriez-vous me suggérer une forme juridique idéale ? Pour le moment je suis officiellement sans activité, inscrite à Pôle Emploi depuis peu. J'envisage d'être auto-entrepreneur mais je ne suis pas sûre que cela soit la bonne formule.

Merci !

Par **tomrif**, le **13/11/2018 à 22:22**

bonjour,
il faut mettre des chiffres derrière vos idées pour choisir le bon statut.
pour une activité de traduction, les frais sont faibles donc payer des charges sociales sur son

CA (auto-entrepreneur) ne pose pas de problèmes.

pour les cours, si vous devez vous déplacer loin pour les donner, vous pouvez facturer des frais de déplacement en plus du montant du cours, mais vous devrez payer les charges sociales sur la totalité de la somme en auto-entrepreneur, alors qu'au réel, vous payerez vos charges sociales sur votre résultat réel (en gros seulement le cours - les charges sociales). pour les stages, cela peut aussi coïncider en auto-entreprise si vous encaissez la totalité du séjour et devez payer l'hébergement à un tiers. si vous encaissez 100, payez 80 à des tiers et 22 de charges sociales, vous avez perdu de l'argent.

Par **estelle Atlan**, le **14/11/2018** à **02:06**

Merci beaucoup, Tomrif, pour toutes ces remarques.

Pour les cours, je pense surtout en faire à distance, genre Skype ou téléphone.

En auto-entrepreneur, je ne peux pas faire apparaître le déplacement à part dans ma comptabilité ?

Ca veut dire quoi "au réel" ? ça correspond à quel type de statut ?

Pour les stages, je pense plutôt à un partenariat avec des structures associatives amies, qui font de l'action culturelle en lien avec la langue et la civilisation que je partage. Mes stages seraient un bonus pour elles, qui me connaissent déjà, ce qui fait qu'elles ne me laisseraient pas perdre de l'argent.

Mais je vois qu'il faut que le projet soit plus concret.

Egalement, je pourrais faire des conférences ici ou là, à l'occasion et à la demande (il existe une petite demande). Quelle est la meilleure loi pour les conférenciers ?

Je n'y connais vraiment rien, mais à Pôle Emploi on a pas su me répondre et ce jour, on m'a conseillé d'aller me renseigner à la Chambre de Commerce (à 70 km de chez moi), mais je ne suis pas sûre que mon activité relève de la Chambre de Commerce.

Je ne sais pas de quel type de secteur je relève. Parmi les codes, il me semble que "autre enseignement" est celui qui correspondrait le mieux. Qu'en pensez-vous ?

Par **estelle Atlan**, le **15/11/2018** à **21:51**

Est-ce que je pourrais demander à ces associations culturelles amies de m'aider à créer une association de loi 1901 ? Certains de leurs membres pourraient devenir les administrateurs de cette nouvelle association, qui me recruterait. Est-ce un montage possible et intéressant ?